

A) La participation des citoyen·nes : pour quoi faire ?

D'après le baromètre de l'opinion des français·es sur la concertation locale et la prise de décision publique réalisé par Harris Interactive pour Res Publica et l'Institut de Concertation et de la Participation Citoyenne en 2016¹ : *88% des français·es estiment que la démocratie participative est, de manière générale, une bonne chose.*

Cependant, alors que les citoyen·nes semblent s'éloigner des modalités traditionnelles de démocratie représentative, en témoignant notamment les taux d'abstention records aux élections régionales et départementales de 2021, puis présidentielle et législatives 2022, la démocratie participative et locale connaît quant à elle un essor car elle répond aux besoins directs et concrets des habitant·es. Le baromètre de l'opinion cité ci-dessus l'indique d'ailleurs, les usager·es des démarches participatives déclarent surtout s'y intéresser par volonté de participer au projet de la ville, ou bien parce que la démarche s'applique sur des sujets qui les concernent directement.

Ainsi, les citoyen·nes recherchent dans ces approches participatives quelque chose de palpable, leur garantissant que leur participation et l'investissement qu'ils y consacrent ne soient pas purement figuratifs. Dès lors, la participation citoyenne s'ancre dans une nouvelle manière de faire vivre la démocratie, de repenser la pratique politique, pour que celles et ceux qui se sentent dépossédé·es du pouvoir, puissent se le réapproprier.

La participation citoyenne peut s'opérer de deux manières : s'intégrant dans un cadre réglementaire et législatif ou de manière plus volontariste.

¹ <https://www.lagazettedescommunes.com/telechargements/2017/02/barometre-res-publica-harris-2017.pdf>
Métropole Rouen Normandie - Service participation et citoyenneté